



Incluez-nous dans l'éducation !

Une étude qualitative sur les obstacles et les facteurs favorables
à l'éducation des enfants handicapés au Népal

Sommaire

LONDON
SCHOOL of
HYGIENE
& TROPICAL
MEDICINE



International
Centre for Evidence
in Disability



Plan

Pour en savoir plus ou pour poser vos questions sur cette analyse, veuillez contacter Jacqueline.Gallinetti@plan-international.org, directrice de la recherche et de la gestion des connaissances de Plan International ou Aidan.Leavy@plan-international.org, spécialiste de l'inclusion de Plan International

Ce rapport a été préparé par Maria Zuurmond et Lena Morgon Banks de la London School of Hygiene and Tropical Medicine, Prem Aryal et Shusil Joshi de Plan Nepal, et Jacqueline Gallinetti, Adrienne Monteath-Van Dok, Aidan Leavy et Linda Campbell de Plan International.

Traductrice-interprète/consultante : Shubha Kayastha

Conception : Sandra Dudley

Nous remercions tout particulièrement les parents, les aidants et les enfants qui ont participé à cette étude, ainsi que nos informateurs clés et le National Disabled Youth Network. Nous remercions également tout particulièrement M. Baikuntha Acharya du département de l'Éducation népalais pour son soutien au cours de cette étude.

Texte © 2014 Plan International / Photos © Shubha Kayastha

Les photographies et les études de cas figurant dans cette publication ont fait l'objet d'un consentement éclairé et d'une permission d'utilisation.

Cette étude a reçu l'approbation déontologique de la London School of Hygiene and Tropical Medicine et du Nepal Health Research Council en août 2014. Elle a été menée dans des conditions conformes à la politique et aux directives de Plan sur la protection de l'enfance. Comme convenu, Plan a mis des services d'assistance et de soutien psychologique à la disposition des familles.

Photo de couverture : Au Népal, une jeune fille parrainée par Plan sourit à l'extérieur de sa maison © Shubha Kayastha

Handicap : terme générique qui désigne un éventail de déficiences, de limitations d'activités et de restrictions de participation sociale. Ce terme évoque également les difficultés rencontrées par les personnes handicapées dans un ou plusieurs de ces trois domaines de fonctionnement.

« Je me sens bête comme un âne à rester chez moi toute la journée à ne rien faire. »

Une jeune fille de 17 ans a dû quitter son école spécialisée pour les malentendants.

« Ma fille est scolarisée dans une école primaire voisine, mais elle ne comprend pas les cours. Elle reste assise sur son banc toute la journée, puis rentre à la maison. »

Un père décrit le quotidien de sa fille scolarisée dans une école ordinaire alors qu'elle souffre d'une déficience visuelle modérée et auditive.

« Il y en a un qui me crie après, m'appelle “la loucheuse” et me tire les cheveux. » Combien de fois t'a-t-il traitée comme ça ? « Plein de fois, vingt fois... »

Une enfant souffrant d'une déficience physique et intellectuelle raconte le harcèlement dont elle est victime.

Introduction

On sait depuis longtemps que l'éducation offre un large éventail de bienfaits et d'occasions favorables aux élèves, à leurs familles et à l'ensemble de la société. Bien que le droit à l'éducation soit garanti pour tous les enfants, les enfants handicapés sont particulièrement touchés par l'exclusion et souvent nettement moins scolarisés que leurs camarades¹. Les priver de leur droit fondamental à l'éducation revient à accentuer leur marginalisation sociale, mais aussi à limiter le potentiel de développement économique, social et humain qui repose sur un accès universel à l'éducation.

Bien qu'il soit largement reconnu que les enfants handicapés se heurtent à l'exclusion dans leur accès à une éducation de qualité, des études supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre la cause de ces différences de traitement. Pour corriger ces inégalités et faire en sorte que les enfants handicapés puissent exercer leur droit à l'inclusion, il est essentiel d'identifier les obstacles – et les facteurs favorables – à une éducation de qualité.

Une analyse réalisée précédemment à partir des données de parrainage 2012 de Plan International pour 30 pays² indiquait que la probabilité qu'un enfant handicapé ne fréquente pas l'école était en moyenne dix fois supérieure à celle relevée pour un enfant non handicapé. Lorsque les enfants handicapés fréquentaient l'école, leur niveau d'éducation était inférieur à celui de leurs camarades. De plus, les enfants

1. OMS et Banque Mondiale (2011). *Rapport mondial sur le handicap* disponible à l'adresse http://www.who.int/disabilities/world_report/2011/fr/index.html.

2. Plan International et London School of Hygiene Tropical Medicine (2013). *Incluez-nous ! Une étude du handicap chez des enfants parrainés par Plan International* disponible à l'adresse plan-international.org/disabilityreport.

handicapés étaient également plus susceptibles d'avoir connu de graves problèmes de santé au cours des douze derniers mois.

Le présent rapport expose les conclusions de la **seconde phase** de l'étude originale. Dans le cadre de cette phase de suivi, une étude qualitative a été menée pour mieux comprendre *la cause* de ces inégalités et pour identifier les obstacles et les facteurs favorables à un accès à l'éducation. Une attention particulière a été accordée au point de vue des enfants et des aidants. Le Népal a été sélectionné comme objet de cette étude, car il faisait partie des trente pays étudiés dans le cadre de l'étude quantitative originale.

Pour cette étude de suivi qualitative, des entretiens approfondis ont été réalisés avec 21 familles issues de trois districts du Népal (20 aidants et 13 enfants). Les enfants âgés de 6 à 16 ans étaient tous parrainés par Plan et atteints de différents types de handicap. Afin de bien comprendre le contexte, des entretiens ont été organisés avec 19 informateurs clés, de même que des visites dans deux écoles spécialisées et une école intégrée.

La présente note de synthèse et le rapport complet sont disponibles à l'adresse
plan-international.org/nepaldisability2014

La première phase de l'étude est disponible à l'adresse
plan-international.org/disabilityreport



Photo : Une enfant parrainée par Plan rit aux éclats alors qu'elle essaie son nouveau déambulateur à l'aide de sa mère © Shubha Kayastha

Aidant : tout membre du ménage qui participe à l'éducation et aux soins quotidiens de l'enfant. Dans le cadre du présent rapport, ce rôle était principalement joué par les parents, même si les oncles, tantes, frères et sœurs adultes ou grands-parents assuraient également parfois cette fonction.

Principales conclusions

Les raisons qui expliquent le manque de fréquentation, de progression ou d'achèvement scolaire des enfants handicapés sont complexes et souvent liées à un ensemble de facteurs individuels, familiaux, scolaires et communautaires. Ces facteurs sont eux-mêmes déterminés par des comportements sociaux plus vastes qui accentuent l'exclusion des personnes handicapées.

Obstacles à l'inscription scolaire, à la régularité de la fréquentation et au maintien des enfants à l'école

Sur les 21 enfants faisant l'objet de cette étude, 12 fréquentaient l'école, huit l'avaient quittée et un n'avait jamais été scolarisé.

Les obstacles suivants ont été constatés :

- **L'attitude des aidants et des enseignants**, notamment pour les enfants souffrant d'une déficience intellectuelle.

Pourquoi ne va-t-elle pas à l'école ? « **Parce qu'elle n'entend rien... Elle est un peu bête, c'est tout. Je ne pense pas qu'elle puisse apprendre quelque chose.** »

Une mère explique pourquoi sa fille, malentendante et atteinte d'une déficience intellectuelle, n'a jamais été scolarisée.

- **Le transport**, car les trajets entre la maison et l'école posaient problème pour les enfants handicapés physiquement.
- **Les facteurs économiques**, notamment les frais directement liés à la scolarisation, les coûts de renoncement liés au temps consacré par les aidants aux trajets entre la maison et l'école, et le souhait que les enfants restent à la maison pour travailler.

- Souvent, l'absentéisme, l'interruption de la scolarité ou l'absence de scolarisation des enfants étaient liés à des **problèmes de santé** ou au besoin d'un **traitement** continu et d'une **réadaptation** qui étaient incompatibles avec la scolarisation.
- Dans plusieurs cas, les enseignants ont demandé à ce que les enfants souffrant d'une déficience intellectuelle et présentant des **problèmes de comportement** quittent l'école. Ces enseignants ont dit qu'ils étaient débordés et que les problèmes de comportement étaient une source de distraction pour les autres élèves.

L'étude a mis en évidence l'impact psychosocial négatif de l'interruption de la scolarité. L'exclusion sociale est plus marquée chez les enfants qui restent chez eux toute la journée, car ils ont moins l'occasion de fréquenter les autres enfants. De manière inquiétante, deux tentatives de suicide ont été signalées chez des jeunes filles dont la scolarité avait récemment été interrompue.

Même parmi les enfants handicapés inscrits à l'école, bon nombre d'entre eux ont subi des difficultés ayant un impact sur la qualité de leur éducation et leur bien-être général à l'école.

- Le manque d'**accessibilité physique** au sein des écoles a limité l'indépendance des enfants handicapés physiquement, surtout lorsqu'ils ne possédaient pas d'appareils fonctionnels.
- De nombreux enfants ont **redoublé** des classes ou, plus fréquemment, ont été **acceptés dans le niveau supérieur malgré de faibles résultats**. Ces enfants étaient certes scolarisés, mais il est justifié de se demander s'ils ont reçu une éducation de qualité.
- Parmi les obstacles à une éducation de qualité, on peut citer le manque de **ressources spécialisées, de programmes adaptés et de formation des enseignants**, en particulier dans les écoles ordinaires. Pour de nombreux enfants, l'apprentissage a été difficile en raison de la faiblesse des moyens à disposition.

La **violence, le harcèlement et la discrimination** (par les camarades de classe comme par les enseignants) ont également été omniprésents à l'école, comme dans la vie communautaire et familiale.

« **Ses camarades la tourmentent souvent en lui disant qu'elle est folle. Ensuite, ils se battent, mais c'est Menkhu que les enseignants punissent... Elle est plus punie que les autres enfants, donc elle n'aime pas aller à l'école... »**

Une mère parle de sa fille atteinte d'une déficience intellectuelle.

Les **violences sexuelles** à l'encontre des enfants handicapés font partie des problèmes mis en évidence et devront faire l'objet d'études supplémentaires.

Comme l'étude quantitative originale, cette étude qualitative indique que les **enfants atteints d'un handicap sur le plan de la communication**, tel qu'une déficience auditive ou intellectuelle, sont particulièrement touchés par l'exclusion. Ils ont souvent du mal à se défendre – à l'école comme à la maison – et peuvent éprouver des difficultés pour apprendre, car les programmes, le mode d'enseignement et les supports pédagogiques ne sont pas adaptés.

Quelques enfants de notre échantillon d'étude avaient fréquenté des écoles spécialisées ou intégrées, mais la plupart des aidants ont exprimé des réserves sur ce type d'école. La **sécurité**, en particulier pour les filles, était une source d'inquiétude importante lorsque les enfants ont dû partir pour étudier. Dans les cas où les enfants étaient scolarisés dans ce type d'établissement, il apparaît que le **manque d'intégration** parmi les autres enfants non handicapés, les familles et les communautés renforçait leur marginalisation.

Facteurs favorables à l'accès à l'éducation et à la réussite scolaire

Même face à des circonstances parfois extrêmement difficiles, la majorité des enfants tenaient à pouvoir apprendre, aller à l'école et s'intégrer parmi leurs camarades. Les facteurs suivants ont aidé les enfants handicapés :

- L'**image** que les enfants ont de l'école et leur capacité de **résilience** face aux difficultés rencontrées.
- Le rôle des **aidants** qui se sont investis pour l'éducation de leur enfant, en donnant le meilleur d'eux-mêmes dans des conditions souvent difficiles.
- Le **soutien des enseignants et des camarades** qui ont encouragé les enfants, et les ont aidés lorsque c'était possible.

« **Amita se sent bien avec ses enseignants. Ils l'aiment bien. Si elle s'absente de l'école, même pour un seul jour, ils nous demandent pourquoi. Amita est appréciée à l'école. Elle apprend vite et récite bien les poèmes. »**

Une tante parle de sa nièce atteinte d'un handicap physique et d'une déficience intellectuelle.

- **Plan** et d'autres ONG ont joué un rôle important pour aider des enfants handicapés à avoir accès à l'éducation. Par exemple, nous avons mis à disposition des fournitures scolaires, des informations sur les différentes options de scolarisation, ainsi que d'autres aides directes et indirectes.



Photo :

Un enfant parrainé par Plan est assis dans son fauteuil roulant à l'extérieur de sa maison © Shubha Kayastha



Photo :

Une enfant parrainée par Plan tient du papier et un stylo ; elle est assise sur le perron de sa maison avec ses amis et sa famille

© Shubha Kayastha

La voie du progrès : recommandations

Les recommandations exposées ci-dessous sont le résultat d'une consultation organisée avec l'équipe de Plan et le groupe de travail de Plan sur le handicap. Elles s'appuient à la fois sur la première phase d'analyse des données sur le parrainage des enfants, ainsi que sur le travail qualitatif approfondi sur la situation au Népal qui est présenté dans ce document. Leur mise en œuvre nécessite une volonté politique à tous les niveaux ainsi que des actions concrètes.

Recommandations applicables à Plan

- Optimiser l'utilisation par l'équipe de Plan des données sur le parrainage des enfants, afin de favoriser l'identification des problèmes qui requièrent d'autres enquêtes et études sur la vie des enfants handicapés.
- Intégrer la question du handicap dans tous les programmes. Par exemple, il serait souhaitable d'inclure les indicateurs sur le handicap dans les cadres de suivi et d'évaluation de tous les nouveaux programmes.
- Renforcer la formation du personnel chargé de recueillir les données sur le parrainage, afin d'améliorer les données et leur utilisation.
- Renforcer les compétences du personnel sur les questions de handicap et les méthodes de travail auprès des enfants atteints de différents types de déficiences.

Recommandations applicables aux interventions et aux activités de plaidoyer à l'échelle nationale et communautaire

- Sensibiliser les familles et les communautés sur les droits à l'éducation des enfants handicapés et les bienfaits de l'éducation pour ces enfants, afin de lutter contre les barrières comportementales.

- Accroître la capacité de toutes les écoles à fournir une éducation inclusive et de qualité, afin que les enfants handicapés puissent étudier au sein des communautés dans lesquelles ils vivent. Les possibilités d'amélioration concernent notamment les installations, les moyens pédagogiques, la formation des enseignants et les mesures de lutte contre le harcèlement et la discrimination, afin de soutenir la pleine participation des enfants dans la salle de classe comme à l'extérieur.
- Lutter contre la stigmatisation, la maltraitance et la violence à l'encontre des enfants handicapés. Poursuivre le développement et l'évaluation des moyens d'intervention contre la violence.
- Améliorer l'accès à la santé et aux services de réhabilitation, y compris la mise à disposition d'appareils fonctionnels, afin d'améliorer le bien-être général et l'indépendance des enfants handicapés. La santé des enfants doit être prise en compte pour permettre une amélioration des résultats éducatifs.

Recommandations applicables aux activités de recherche

- Faire en sorte que toutes les études prévoient des méthodes appropriées pour tenir compte des enfants handicapés, y compris les enfants ayant des difficultés sur le plan de la communication. Prévoir d'accroître le budget et le temps alloué au travail effectué auprès de ces enfants.
- Étudier plus avant les problèmes de violence à l'égard des enfants handicapés, y compris les violences sexuelles.
- Réaliser d'autres études sur les besoins spécifiques des enfants atteints de déficience intellectuelle et de leurs familles, afin de définir les modes d'action les plus appropriés.
- Réaliser des études longitudinales auprès d'enfants handicapés, afin d'améliorer notre compréhension des résultats à long terme chez ce groupe vulnérable et, ainsi, d'identifier les possibilités d'amélioration des programmes d'inclusion des enfants handicapés.

Étude de cas : les conséquences de l'interruption de la scolarité

Aisha* est âgée de 12 ans et vit avec ses parents. C'est la benjamine d'une fratrie de cinq enfants. Aisha est atteinte d'un handicap physique. Comme elle éprouve des difficultés à se déplacer et à garder l'équilibre, elle est incapable de parcourir de longues distances et tombe fréquemment. Un grand nombre de traitements a été essayé, mais aucun diagnostic précis de sa maladie n'a pu être établi et son état empire.

Aisha a fréquenté régulièrement l'école primaire, où elle a obtenu de bons résultats. Elle aimait beaucoup aller à l'école. Malheureusement, en raison de l'éloignement de l'établissement d'enseignement secondaire, Aisha a dû interrompre sa scolarité. Son père a essayé de l'y emmener en vélo, mais Aisha ne cesse de tomber à cause de ses problèmes d'équilibre.

Au cours des dernières semaines, il nous a été rapporté qu'Aisha avait tenté de se suicider en ingérant des pesticides. Sa mère explique qu'Aisha est triste à cause de sa maladie : « Elle dit elle-même qu'elle est désespérée, car elle ne peut ni aller à l'école ni travailler ».

Aisha explique qu'elle voudrait vraiment continuer d'aller à l'école, pour devenir enseignante. « Tout me plaisait à l'école... Je suis triste de ne plus pouvoir y aller. »

Ces dernières semaines, Aisha a commencé à suivre chaque jour quelques heures des cours organisés de façon informelle par Plan. Ces leçons lui plaisent, mais elle tient à suivre un enseignement secondaire avec ses amis.

Sa famille espère trouver un traitement pour la soigner et un fauteuil roulant qui pourrait l'aider à aller à l'école.

(Perspectives des parents et des enfants)

***Le prénom a été modifié pour préserver la confidentialité.**



Photo :

Dans une école spécialisée pour les malentendants au Népal, des enfants présentent un spectacle à l'occasion d'un rassemblement matinal.

© Shubha Kayastha

« Plan International s'est engagée de façon ambitieuse envers les principes d'inclusion et de non-discrimination, notamment à travers son approche de développement communautaire centré sur l'enfant (DCCE) et sa Stratégie mondiale 2011-2015. Les études telles que celle-ci sont essentielles pour s'assurer que la préparation des futurs programmes s'appuie sur des données probantes solides qui révèlent précisément les difficultés complexes auxquelles sont confrontés les enfants handicapés, ainsi que les opportunités qui existent pour résoudre ces difficultés. »

Aidan Leavy, spécialiste de l'inclusion, Plan International

Informations sur la publication

Publié par Plan Limited
Block A, Dukes Court
Duke Street
Woking
Surrey GU21 5BH,
Royaume-Uni

Plan Limited est une filiale en propriété exclusive de Plan International, Inc. (une organisation à but non lucratif immatriculée dans l'État de New York aux États-Unis) et une société à responsabilité limitée immatriculée en Angleterre sous le numéro 03001663.

Ce rapport a été publié pour la première fois en 2014. Texte © Plan 2014.
Photos © Shubha Kayastha.

Les dénominations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent ne sont aucunement l'expression d'une opinion de Plan International sur le statut légal d'un pays ou d'un territoire, ou de ses autorités, ou du tracé de ses frontières.

Ce rapport est distribué sous la licence CreativeCommons BY NC ND 3.0 (attribution non commerciale et non dérivée). Cela signifie que vous pouvez partager, copier et transmettre notre ouvrage à des fins non commerciales, à condition de citer Plan International comme auteur de cet ouvrage. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site www.creativecommons.org.

Vous pouvez reproduire librement des extraits de cette publication, à condition d'en préciser la source à l'aide de la mention suivante : *Incluez-nous dans l'éducation ! Une étude qualitative sur les obstacles et les facteurs favorables à l'éducation des enfants handicapés au Népal*, Plan International, 2014.

Si vous souhaitez citer une quelconque partie de cette publication dans une ressource destinée à la vente, veuillez nous contacter à l'adresse suivante publishing@plan-international.org pour obtenir les permissions requises.

Catalogue de la British Library sur les données publiques : cette publication figure dans les catalogues de la British Library ISBN : 978-1-906273-74-3

